

P R O G R A M M E D E F O R M A T I O N

Améliorer l'efficacité de sa TPE à l'aide de l'IA

Préparation à la certification CréActifs RS7311

DURÉE 28 h	MODALITÉ Distanciel mixte	FINANCEMENT Éligible CPF	CERTIFICATION RS7311
----------------------	-------------------------------------	------------------------------------	--------------------------------

Identification de l'organisme de formation

La formation est dispensée par MY SERVICE ADM, exploitant l'enseigne MY SERVICE FORMATION, organisme de formation déclaré sous le numéro d'activité 11910936891 auprès du Préfet de région Île-de-France.

◆ Coordonnées et informations administratives

L'ensemble des informations administratives de l'organisme sont récapitulées ci-dessous :

Raison sociale	MY SERVICE ADM
Enseigne commerciale	MY SERVICE FORMATION
Adresse	10 rue d'Eschborn, 91230 Montgeron
SIREN	892 436 999
NDA	11910936891 (Préfet de région Île-de-France) (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)
Téléphone	07 56 81 71 28
Courriel	pro.myserviceformation@gmail.com
Président et Référent pédagogique	M. Yacoubou TRAORÉ
Statut Qualiopi	Certifié Qualiopi – ATALIA Certification n° ATA 1621 2025, valable jusqu'au 26/05/2028

◆ Équipe pédagogique dédiée à cette action

Conformément à l'indicateur 15 du Référentiel National Qualité, l'organisme s'assure que les compétences de chaque intervenant sont en adéquation avec la formation dispensée. Les CV et justificatifs de qualification sont disponibles sur demande à des fins d'audit.

- ▶ **Référent pédagogique** : M. Yacoubou TRAORÉ, Président de MY SERVICE ADM, garant de la qualité pédagogique et de la conformité de l'action de formation.
- ▶ **Formateur Expert et Tuteur IA dédié** : M. Mohammed ATTIK, formateur-entrepreneur expert en intelligence artificielle générative, prompt engineering, automatisation no-code/low-code et conformité RGPD. Il accompagne individuellement chaque stagiaire dans le développement de son projet d'intégration de l'IA en TPE, corrige les exercices ouverts (prompts, workflows, synthèses) et répond aux questions via la plateforme dans un délai maximum de 24 heures ouvrées.
- ▶ **Référente Handicap** : Mme Zora AZIZ, joignable au 07 56 81 71 28 ou à pro.myserviceformation@gmail.com.

Intitulé et nature de l'action

◆ Intitulé exact de l'action

Améliorer l'efficacité de sa TPE à l'aide de l'IA.

◆ Nature de l'action

Action de formation concourant au développement des compétences (art. L.6313-1 1° du Code du travail).

◆ Certification professionnelle visée

- ▶ **Intitulé officiel** : Améliorer l'efficacité de sa TPE à l'aide de l'IA.
- ▶ **Code France Compétences** : RS7311 Répertoire spécifique.
- ▶ **Certificateur** : CREATIFS (SIRET 52930121000066) Nom commercial : CréActifs.
- ▶ **Site officiel du certificateur** : <https://creactifs.com/>
- ▶ **Date de décision d'enregistrement** : 24 septembre 2025.
- ▶ **Durée d'enregistrement** : 2 ans.
- ▶ **Date d'échéance** : 24 septembre 2027.
- ▶ **Code NSF** : 310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion.
- ▶ **Formacodes** : 31028 (Intelligence artificielle) et 32093 (Gestion TPE).

Objectifs pédagogiques

Pédagogie active : chaque notion est immédiatement appliquée au projet réel du stagiaire. À l'issue de la formation, le stagiaire est en mesure de produire :

- ▶ Identification des opportunités d'application de l'IA au sein de sa TPE pour optimiser ses processus et sa gestion.
- ▶ Compréhension du fonctionnement des modèles d'IA (machine learning, IA générative), de leurs limites et de leurs biais.
- ▶ Génération de contenus diversifiés (articles, visuels, vidéos, supports interactifs, e-mails) par application des techniques de prompt engineering avec arbres de pensée et chaîne de raisonnement.
- ▶ Synthèse et analyse de données complexes ou volumineuses avec l'IA pour appuyer la prise de décision.
- ▶ Automatisation de tâches et de workflows métier via des plateformes no-code/low-code (Make, Zapier, Notion AI) intégrées aux outils existants (CRM, comptabilité, RH, gestion de projet).
- ▶ Intégration des adaptations d'accessibilité pour les utilisateurs en situation de handicap dans chaque application IA.
- ▶ Application du cadre éthique et réglementaire en vigueur (RGPD, IA Act) et adoption des bonnes pratiques d'usage responsable et durable de l'IA.
- ▶ Préparation et présentation du dossier de projet et de la soutenance orale exigés par l'examen officiel RS7311.

◆ Architecture pédagogique générale

Le parcours s'articule en cinq modules qui couvrent les quatre compétences du référentiel RS7311 et préparent à l'épreuve officielle (dossier de projet + soutenance orale devant jury). Chaque module mobilise capsules vidéo de démonstration, fiches méthodologiques, ateliers de prompting et de paramétrage no-code, cas pratiques de TPE, quiz — et un accompagnement personnalisé par le tuteur IA. Le stagiaire construit, au fil des modules, le projet réel qu'il présentera à l'examen.

Public visé et prérequis

◆ Public visé

Cette formation s'adresse exclusivement aux dirigeants de TPE (en activité ou en création) et à leurs collaborateurs directs ayant un projet concret d'intégration de l'IA pour améliorer l'efficacité de leur structure. Elle répond particulièrement aux besoins de :

- ▶ Entrepreneurs et chefs d'entreprise de TPE (artisanat, commerce, services, professions libérales, micro-entreprise).
- ▶ Porteurs de projet en phase de création d'entreprise souhaitant intégrer l'IA dès le démarrage.
- ▶ Collaborateurs directs du dirigeant (associé, conjoint collaborateur, assistant de direction) impliqués dans le pilotage opérationnel.
- ▶ Indépendants et freelances exerçant en structure unipersonnelle (EI, EURL, SASU).

◆ Prérequis à l'entrée en formation

Conformément aux exigences du certificateur CréActifs :

- ▶ Être à l'aise avec l'usage des outils numériques (explorateur Windows ou Mac, traitement de texte, navigation internet).
- ▶ Avoir un projet d'intégration de l'IA pour améliorer l'efficacité de sa TPE, en tant que dirigeant ou collaborateur direct.
- ▶ Aucun prérequis technique en informatique ou en programmation n'est exigé : la formation est conçue pour des profils non techniques.
- ▶ Prérequis matériels : disposer d'un ordinateur (fixe ou portable) et d'une connexion internet stable.

◆ Méthode de vérification des prérequis

Avant toute entrée en formation, MY SERVICE ADM vérifie systématiquement les prérequis selon une procédure en trois étapes :

- ▶ **Envoi du CV et fiche projet.** Le candidat transmet son CV ainsi qu'une brève fiche projet décrivant sa TPE (secteur d'activité, taille, ancienneté) et son intention d'intégration de l'IA. Cette fiche servira de fil rouge tout au long du parcours.
- ▶ **Entretien de positionnement individuel.** Conduit par téléphone ou en visioconférence par le formateur tuteur ou le référent pédagogique, cet entretien permet de valider les prérequis, d'évaluer l'aisance numérique du candidat et de cerner les processus métier de sa TPE susceptibles d'être optimisés.
- ▶ **Validation et individualisation du parcours.** Sur la base de l'entretien, le tuteur valide l'inscription et adapte le parcours au secteur d'activité et aux processus métier identifiés (cas pratiques sectorisés, outils IA prioritaires, calendrier personnalisé).

Compétences visées (référentiel RS7311)

L'ingénierie de la formation est strictement alignée sur le référentiel officiel publié par CréActifs. Les quatre compétences font l'objet d'une évaluation intégrée lors de la soutenance orale finale, sur la base du dossier de projet remis en amont.

◆ C1 Identifier les opportunités d'application de l'IA

Identifier les opportunités d'application de l'intelligence artificielle au sein de sa TPE, en listant les cas d'usage dans les pratiques de l'organisation en fonction des fonctionnalités et limites des principaux outils IA adaptés, en anticipant les adaptations possibles pour les utilisateurs en situation de handicap, et en prenant en compte le cadre éthique et réglementaire de l'IA, du RGPD et le développement durable, afin d'optimiser les processus et la gestion de la structure.

Évaluée par : Identification de plusieurs opportunités d'application dans le dossier de projet, justification au regard des capacités et limites des outils, prise en compte du handicap et du cadre éthique/RGPD, formulation d'au moins 2 bonnes pratiques d'usage durable.

◆ C2 Générer des contenus diversifiés avec l'IA

Générer des contenus diversifiés avec l'IA (articles, visuels, vidéos, supports interactifs, e-mails), en appliquant les techniques de prompt engineering (formulation, structuration, itérations) et en exploitant les outils spécifiques d'IA générative, et en intégrant des adaptations ou fonctionnalités d'accessibilité pour les publics en situation de handicap, afin d'améliorer l'efficacité de sa communication interne et externe.

Évaluée par : Production de 2 contenus différents générés avec l'IA pour la communication, accompagnés des prompts utilisés. Au moins un contenu intègre une adaptation d'accessibilité (sous-titrage, transcription, police accessible...).

◆ C3 Synthétiser et analyser des données avec l'IA

Synthétiser et analyser des données avec l'IA, en sélectionnant et en configurant les technologies IA en fonction de la typologie de données à analyser (documents, bases de données, messages, réseaux sociaux), tout en prenant en compte les limites des résultats obtenus, afin de faciliter le traitement d'informations complexes ou volumineuses et favoriser une prise de décision éclairée au sein de sa TPE.

Évaluée par : Production d'une synthèse générée à partir de données volumineuses ou complexes, accompagnée d'un extrait des données initiales. Justification du choix de l'IA, explicitation des configurations et des limites des résultats, proposition d'au moins une bonne pratique de vérification.

◆ C4 Automatiser des tâches ou des workflows avec l'IA

Automatiser des tâches ou des workflows avec l'IA, en paramétrant des technologies IA dédiées de type "no-code/low-code" et en les intégrant à ses process ou outils compatibles (CRM, gestion de projet, finance, RH), afin de rationaliser les opérations courantes et d'augmenter l'efficacité opérationnelle de la TPE.

Évaluée par : Production d'un paramétrage d'automatisation réalisé via une plateforme no-code/low-code (Make, Zapier, Notion AI...), avec justification des configurations et des gains attendus en efficacité opérationnelle.

Programme détaillé module par module

Durée et séquençage : La formation représente une durée totale de 28 heures, réparties comme suit :

- 23 heures en e-learning asynchrone sur la plateforme LMS de l'organisme (visionnage des capsules vidéo, lecture des fiches synthèses, réalisation des exercices et quiz). Le temps passé est automatiquement tracé par horodatage.
- 5 heures en accompagnement synchrone individuel (obligatoire), assuré en visioconférence (Zoom/Teams) par le formateur expert (M. Mohammed ATTIK) afin de guider le stagiaire dans l'intégration concrète de l'IA au sein de sa TPE.

MODULE 1

Comprendre l'intelligence artificielle et ses enjeux

5 heures · E-learning asynchrone · Compétence C1

Le module 1 démarre par les bases techniques de l'IA. Avant tout outil, le stagiaire regarde comment ça marche : machine learning, grands modèles de langage (LLM), IA générative — et leurs limites (biais algorithmiques, hallucinations, dépendance aux données d'entraînement).

1.1. Démystifier l'IA : machine learning, IA générative, LLM (1 h 30 E-learning)

- Capsule vidéo : différence entre IA classique, machine learning et IA générative.
- Comprendre les LLM (Large Language Models) : ChatGPT, Claude, Gemini, Mistral.
- Notion d'entraînement, de données d'apprentissage et de paramètres du modèle.

1.2. Limites et biais de l'IA (1 h E-learning)

- Comprendre les hallucinations : pourquoi l'IA peut affirmer des choses fausses avec assurance.
- Les biais algorithmiques : sources, manifestations, conséquences sur les décisions de la TPE.
- Bonnes pratiques de vérification humaine systématique des productions de l'IA.

1.3. Cadre éthique et réglementaire (1 h 30 E-learning)

- Le RGPD appliqué à l'IA en TPE : données personnelles, anonymisation, droit à l'oubli.
- L'IA Act européen (en vigueur depuis le 01/08/2024) : classification des risques et obligations.
- Accessibilité numérique : adaptations possibles dans le paramétrage des outils IA pour utilisateurs en situation de handicap (commande vocale, transcription audio, prompts adaptés).

1.4. IA et développement durable (45 min E-learning)

- Impacts négatifs de l'IA : consommation énergétique, eau, matériaux rares, émissions.
- Bonnes pratiques pour un usage responsable et durable de l'IA en TPE.
- Formulation des 2 bonnes pratiques obligatoires pour le dossier de projet (Cr1.4).

1.5. Cartographie des opportunités IA pour ma TPE (15 min E-learning)

- Atelier guidé : identification des processus de ma TPE éligibles à l'IA.
- Quiz de validation sur les concepts du module.
- Premier dépôt sur le LMS : esquisse des opportunités IA pour le dossier de projet final.
- Jalon synchrone obligatoire (1 heure) : Classe virtuelle individuelle de lancement (cadrage des besoins spécifiques de la TPE du stagiaire et sélection des outils IA prioritaires).

Objectifs pédagogiques du module 1 à l'issue, vous saurez :

- ▶ Distinction entre machine learning, IA générative et LLM, et compréhension de leur fonctionnement.
- ▶ Identification des limites et biais des outils IA, et adoption de bonnes pratiques de vérification.
- ▶ Maîtrise du cadre RGPD et IA Act applicable à l'usage de l'IA en TPE.
- ▶ Formulation de bonnes pratiques d'usage responsable et durable de l'IA.

Travaux à réaliser :

- ▶ Cartographie des opportunités IA dans ma TPE (premier jet du dossier de projet).
- ▶ Formulation de 2 bonnes pratiques d'usage durable applicables à ma structure.
- ▶ Quiz de validation du module.

MODULE 2

Interagir efficacement avec une IA Prompt Engineering

6 heures · E-learning asynchrone · Compétences C1, C2

Module clé du parcours dédié au prompt engineering l'art de formuler des requêtes structurées pour obtenir des résultats exploitables. Le stagiaire découvre la structure canonique du prompt professionnel (Rôle, Cible, Objectif, Contexte, Format), puis approfondit deux techniques avancées explicitement exigées par le référentiel CréActifs : les arbres de pensée (Tree of Thoughts) et la chaîne de raisonnement (Chain of Thought). Il s'entraîne à l'amélioration progressive d'un prompt par itération conversationnelle.

2.1. Anatomie d'un prompt professionnel (1 h 30 E-learning)

- Capsule vidéo : la structure canonique R-C-O-C-F (Rôle, Cible, Objectif, Contexte, Format).
- Comprendre l'impact de chaque composante sur la qualité de la réponse.
- Erreurs fréquentes : prompts trop vagues, ambigus, surchargés.

2.2. Arbres de pensée (Tree of Thoughts) (1 h 30 E-learning)

- Principe : faire explorer à l'IA plusieurs branches de réflexion en parallèle avant de converger.
- Cas d'usage en TPE : décisions stratégiques multi-critères, choix de fournisseurs, pricing.
- Atelier pratique : construction d'un prompt arbre de pensée pour un choix stratégique réel.

2.3. Chaîne de raisonnement (Chain of Thought) (1 h 30 E-learning)

- Principe : décomposer une tâche complexe en étapes logiques de raisonnement.
- Demander à l'IA d'explicitement chaque étape pour vérifier la cohérence.
- Atelier pratique : utilisation en analyse de cas client, diagnostic métier, résolution de problème.

2.4. Amélioration progressive et itération (1 h E-learning)

- Techniques d'enrichissement du contexte au fil de l'échange.
- Auto-évaluation par l'IA : lui demander de critiquer son propre résultat.
- Capitalisation : sauvegarder ses meilleurs prompts dans une bibliothèque personnelle.

2.5. Adaptations accessibilité dans les prompts (30 min E-learning)

- Intégrer des instructions de structuration claire (titres, listes, paragraphes courts).
- Demander explicitement un langage adapté FALC (Facile À Lire et à Comprendre).
- Génération de transcriptions textuelles ou audio pour publics en situation de handicap.

Objectifs pédagogiques du module 2 — à l'issue, vous saurez :

- ▶ Construction d'un prompt selon la méthode Rôle-Cible-Objectif-Contexte-Format.
- ▶ Mobilisation des techniques d'arbres de pensée et de chaîne de raisonnement.
- ▶ Amélioration progressive d'un prompt par itération conversationnelle.
- ▶ Intégration d'adaptations d'accessibilité dans les prompts.

Travaux à réaliser :

- ▶ Rédaction de 5 prompts avancés (arbres de pensée + chaîne de raisonnement).
- ▶ Constitution de votre bibliothèque de prompt métier.
- ▶ Quiz de validation du module.

MODULE 3

Exploiter l'IA pour la création et la communication

6 heures · E-learning asynchrone · Compétence C2

Ce module développe la création de contenus diversifiés avec l'IA exigence centrale du référentiel CréActifs. Le stagiaire apprend à produire avec efficacité des contenus rédactionnels et visuels prêts à l'emploi pour la communication interne et externe de sa TPE : articles de blog, posts réseaux sociaux, e-mails commerciaux, visuels libres de droit, vidéos courtes, supports interactifs. À l'issue du module, il produit les 2 contenus différents exigés par l'épreuve officielle, en intégrant les adaptations d'accessibilité.

3.1. Rédaction assistée par IA (1 h 30 E-learning)

- Création d'articles de blog optimisés SEO.
- Posts réseaux sociaux (LinkedIn, Facebook, Instagram) adaptés à chaque plateforme.
- E-mails commerciaux : prospection, fidélisation, newsletter.
- Accroches commerciales et tunnels de vente.

3.2. Génération d'images et de visuels libres de droit (1 h30 E-learning)

- Outils de génération d'images : Midjourney, DALL-E, Adobe Firefly.
- Spécificités du prompt visuel : style, cadrage, éclairage, ambiance, ratio.
- Question des droits d'usage et de la propriété intellectuelle des contenus générés.
- Création d'identité visuelle cohérente pour la TPE (logo, illustrations, photos produits).

3.3. Vidéo et supports interactifs (1 h 30 E-learning)

- Génération de vidéos courtes pour réseaux sociaux (Pictory, Synthesia, HeyGen).
- Création de supports interactifs (présentations, mini-sites, quiz commerciaux).
- Audiogrammes et voix synthétiques pour podcasts et publicités.

3.4. Optimisation de la présence en ligne (1 h E-learning)

- Stratégies de communication digitale assistée par IA pour TPE.
- Calendrier éditorial automatisé.
- Veille concurrentielle et analyse des tendances avec l'IA.

3.5. Adaptations d'accessibilité dans les contenus (30 min E-learning)

- Générer des sous-titres SME pour les vidéos (sourds et malentendants).
- Produire des transcriptions textuelles des contenus audio.
- Choisir une police de caractères accessible et un contraste suffisant pour les visuels.
- Production OBLIGATOIRE : au moins un des 2 contenus du dossier doit intégrer une adaptation handicap (Cr2.4).

Objectifs pédagogiques du module 3 à l'issue, vous saurez :

- ▶ Production de contenus rédactionnels variés (articles, posts, e-mails, accroches) avec l'IA.
- ▶ Génération d'images, vidéos et supports interactifs libres de droit pour la TPE.
- ▶ Optimisation de la stratégie de communication digitale grâce à l'IA.
- ▶ Intégration d'adaptations d'accessibilité dans les contenus produits.

Travaux à réaliser :

- ▶ Production des 2 contenus différents exigés par l'épreuve officielle (avec prompts utilisés).
- ▶ Intégration obligatoire d'une adaptation d'accessibilité dans au moins un contenu.
- ▶ Constitution du calendrier éditorial automatisé pour la TPE.
- ▶ Jalon synchrone obligatoire (2 heures) : Classe virtuelle individuelle de point d'étape intermédiaire (revue critique des prompts créés par le stagiaire, correction en direct des chartes éditoriales générées par l'IA et optimisation des techniques de prompt engineering).

MODULE 4

Synthèse et analyse de données avec l'IA

5 heures · E-learning asynchrone · Compétence C3

Ce module développe la compétence d'exploitation intelligente des données un enjeu majeur pour les TPE qui croulent souvent sous l'information sans avoir le temps ni les outils pour la traiter. Le stagiaire apprend à utiliser l'IA pour extraire l'essentiel de documents volumineux, synthétiser des bases de données complexes, et soutenir une prise de décision éclairée par l'analyse prédictive. À l'issue du module, il produit la synthèse exigée par l'épreuve officielle.

4.1. Prise de notes et résumé automatique (1 h E-learning)

- Outils de prise de notes IA : Otter, Fireflies, Notta pour réunions et appels clients.
- Résumé automatique de documents longs (rapports, contrats, articles).
- Extraction des points clés d'un compte-rendu de réunion.

4.2. Analyse de données structurées (1 h 30 E-learning)

- Analyse de bases de données clients, ventes, stocks via prompts ChatGPT Advanced Data Analysis.
- Extraction de tendances dans des fichiers Excel / CSV volumineux.
- Visualisation graphique des résultats (camemberts, courbes, tableaux croisés).

4.3. Veille et analyse de données non structurées (1 h E-learning)

- Veille automatisée sur les réseaux sociaux et les sites concurrents.
- Analyse de sentiment des avis clients (Google, Trustpilot, réseaux sociaux).
- Synthèse de retours qualitatifs (enquêtes, e-mails clients, commentaires).

4.4. Aide à la décision et analyse prédictive (1 h E-learning)

- Utilisation de l'IA pour la projection financière et le prévisionnel de trésorerie.
- Analyse prédictive simple : tendances de ventes, saisonnalité, attrition client.
- Bonnes pratiques d'interprétation : ne pas confondre corrélation et causalité.

4.5. Limites des résultats et vérification humaine (30 min E-learning)

- Fiabilité des données sources : garbage in, garbage out.
- Risques de biais algorithmiques et d'interprétations abusives.
- Mise en place de la vérification humaine systématique : la bonne pratique obligatoire (Cr3.3).

Objectifs pédagogiques du module 4 à l'issue, vous saurez :

- ▶ Sélection de l'outil IA adapté à chaque typologie de données à analyser.
- ▶ Synthèse de documents volumineux et de bases de données complexes.
- ▶ Mobilisation de l'IA pour appuyer une décision stratégique (analyse prédictive).
- ▶ Identification des limites des résultats et application d'une vérification humaine.

Travaux à réaliser :

- ▶ Production de la synthèse de données exigée par l'épreuve officielle (avec extrait des données initiales).
- ▶ Justification du choix de l'outil IA et des configurations appliquées.
- ▶ Formulation d'au moins une bonne pratique de vérification humaine.

MODULE 5

Automatisation de tâches et workflows avec l'IA no-code/low-code

6 heures · E-learning asynchrone · Compétence C4 + révision globale

Dernier module du parcours dédié à l'automatisation no-code/low-code, compétence directement génératrice de productivité pour la TPE. Le stagiaire apprend à identifier les processus métier chronophages et à les automatiser via Make, Zapier ou Notion AI, en les intégrant à ses outils existants (CRM, comptabilité, gestion de projet, RH).

5.1. Identifier les processus automatisables dans ma TPE (1 h E-learning)

- Cartographie des tâches répétitives : facturation, e-mails de relance, classification de leads.
- Critères de priorisation : volume, fréquence, valeur ajoutée, complexité.
- Calcul du ROI d'une automatisation : temps gagné vs. Temps de paramétrage.

5.2. Découverte des plateformes no-code/low-code (1 h 30 E-learning)

- Présentation comparative : Make (ex-Integromat), Zapier, Notion AI, n8n.
- Notion de scénario, de déclencheur (trigger) et d'actions.
- Connecteurs disponibles : CRM (HubSpot, Pipedrive), comptabilité (Pennylane, Tiime), e-mail, calendrier.

5.3. Atelier pratique : créer son premier scénario (1 h 30 E-learning)

- Cas pratique 1 : classification automatique de leads entrants dans un CRM.
- Cas pratique 2 : émission automatique de factures depuis le logiciel comptable.
- Cas pratique 3 : extraction d'informations d'e-mails vers un planning ou un outil de gestion de projet.

Objectifs pédagogiques du module 5 à l'issue, vous saurez :

- ▶ Identification des processus métier de la TPE éligibles à l'automatisation IA.
- ▶ Paramétrage d'un scénario d'automatisation no-code/low-code sur Make ou Zapier.
- ▶ Intégration de l'IA aux outils existants (CRM, comptabilité, gestion de projet).
- ▶ Intégration de l'IA aux outils existants (CRM, comptabilité, gestion de projet).

Travaux à réaliser :

- ▶ Jalon synchrone obligatoire (1 heure) : Classe virtuelle individuelle de fin de parcours (coaching intensif sur l'automatisation des processus, sécurisation des données de la TPE).
- ▶ Jalon synchrone obligatoire (2 heures) : Classe virtuelle individuelle de fin de parcours (coaching intensif sur l'automatisation des processus, sécurisation des données de la TPE, revue finale du dossier de projet avant l'évaluation officielle).

Moyens pédagogiques et techniques

◆ Plateforme LMS

Le parcours se déroule sur une plateforme LMS (Learning Management System) accessible 24h/24 et 7j/7 via un simple navigateur web, depuis n'importe quel ordinateur connecté à internet. Aucun logiciel payant n'est requis pour suivre la formation (les outils IA utilisés en démonstration disposent tous d'une version gratuite suffisante). L'accès individuel et nominatif est ouvert au stagiaire dès la validation administrative de son dossier.

La plateforme regroupe l'ensemble des ressources pédagogiques et trace automatiquement la progression du stagiaire : connexions horodatées, séquences consultées, exercices complétés, prompts soumis, quiz validés.

◆ Ressources pédagogiques mobilisées

- ▶ Capsules vidéo courtes (4 à 10 minutes) animées par M. Mohammed ATTIK avec démonstrations en direct sur les outils.
- ▶ Fiches méthodologiques téléchargeables : structure de prompt, checklist RGPD, grille FALC, glossaire IA.
- ▶ Bibliothèque de prompts annotés couvrant 30+ cas d'usage TPE (artisan, commerçant, prestataire de services).
- ▶ Ateliers pratiques de prompting et de paramétrage no-code avec corrections individualisées du tuteur.
- ▶ Quiz de validation après chaque séquence.
- ▶ Cas pratiques sectorisés reproduisant des situations réelles de TPE (artisanat, commerce, services, professions libérales).
- ▶ Modèles téléchargeables : dossier de projet RS7311, calendrier éditorial, cartographie des opportunités IA.
- ▶ Messagerie LMS permettant les échanges asynchrones avec le formateur tuteur.

◆ Suivi de l'exécution et traçabilité

Conformément à l'article R.6313-3 du Code du travail applicable aux actions de formation à distance, l'assiduité du stagiaire est attestée par :

- ▶ **Relevés de connexion horodatés sur la plateforme LMS.** Traçage automatique de chaque connexion, séquence consultée, exercice complété et quiz validé.
- ▶ **Émargements virtuels.** Validation par le stagiaire à l'ouverture et à la fermeture de chaque séquence pédagogique.
- ▶ **Productions du stagiaire.** Conservation des travaux réalisés sur la plateforme (prompts produits, contenus générés, synthèses de données, paramétrages d'automatisation, dossier de projet).

L'ensemble de ces éléments constitue les pièces justificatives de l'exécution de la formation, conservées par l'organisme pendant la durée légale.

Assistance technique et pédagogique

Conformément à l'article R.6313-4 du Code du travail, le stagiaire bénéficie tout au long de la formation d'une assistance technique et pédagogique réactive, assurée par une équipe identifiée et joignable.

◆ Personnes ressources

- ▶ **Tuteur IA pédagogique dédié** : M. Mohammed ATTIK, formateur expert, assure l'accompagnement individualisé du stagiaire sur le contenu pédagogique : corrections de prompts, retours sur les contenus produits, conseils stratégiques d'implémentation, accompagnement à la rédaction du dossier de projet, préparation à la soutenance.
- ▶ **Référent pédagogique et assistance administrative** : M. Yacoubou TRAORÉ, Président de MY SERVICE ADM, assure la coordination globale, le suivi administratif du dossier et la gestion des questions techniques.
- ▶ **Référente Handicap** : Mme Zora AZIZ, dédiée à l'étude des aménagements pour les stagiaires en situation de handicap.

◆ Moyens de contact

- ▶ **Téléphone** : 07 56 81 71 28, du lundi au vendredi de 9 h à 18 h.
- ▶ **Courriel** : pro.myserviceformation@gmail.com.
- ▶ **Messagerie LMS** : Accessible 24h/24 via la plateforme, pour échanger directement avec le tuteur.

◆ Délais de réponse garantis

Conformément à l'article R.6313-4 du Code du travail, les délais de réponse de l'organisme sont chiffrés et garantis :

Assistance téléphonique	Réponse immédiate du lundi au vendredi de 9 h à 18 h
Assistance pédagogique (courriel ou messagerie LMS)	Réponse du formateur tuteur sous 24 heures ouvrées maximum
Assistance administrative (courriel)	Réponse sous 3 heures durant les horaires d'ouverture
Hors horaires d'ouverture	Réponse dans un délai de 24 à 48 heures ouvrées

Modalités d'évaluation

Conformément à l'indicateur 9 du Référentiel National Qualité, l'évaluation du stagiaire est organisée en trois temps complémentaires.

◆ 1. Évaluation initiale — Positionnement avant la formation

Avant l'entrée en formation, le stagiaire transmet son CV ainsi qu'une brève fiche projet décrivant sa TPE et son intention d'intégration de l'IA. Il réalise ensuite un entretien de positionnement individuel avec le formateur tuteur. Ces deux étapes permettent de vérifier les prérequis (aisance numérique, projet TPE), d'individualiser le parcours selon le secteur d'activité et d'identifier les processus métier qui serviront de fil rouge pour les cas pratiques.

◆ 2. Évaluation continue / formative — Pendant la formation

Tout au long du parcours, le stagiaire est évalué en continu par :

- ▶ Des exercices de prompting et de paramétrage no-code avec rétroaction immédiate à chaque séquence.
- ▶ Des quiz d'ancrage à la fin de chaque module, avec score affiché et correction commentée.
- ▶ Des corrections personnalisées du tuteur sur les prompts ouverts, contenus produits et paramétrages.
- ▶ Une soutenance blanche enregistrée dans le Module 5, avec retour personnalisé du tuteur.

◆ 3. Évaluation finale / certificative — Épreuve officielle RS7311

L'évaluation certificative est organisée et corrigée par CréActifs. Elle se déroule selon les modalités définies par le référentiel officiel.

- ▶ **Format de l'épreuve** : Présentation d'un projet d'amélioration de l'efficacité de sa TPE à l'aide de l'IA, au sein de son contexte professionnel.
- ▶ **Livrable écrit (dossier de projet)** : Rédigé en amont de la session d'examen, il contient : 2 contenus différents générés avec l'IA + leurs prompts, 1 synthèse de données complexes + extrait des données initiales, 1 paramétrage d'automatisation de tâche ou de workflow.
- ▶ **Soutenance orale** : Présentation du dossier de projet devant le jury, suivie d'un questionnaire par le jury d'évaluation.
- ▶ **Composition du jury** : 3 professionnels extérieurs désignés, dont la qualité est en lien avec la certification visée. L'un de ces membres assure la fonction de Président du jury.
- ▶ **Validité de la certification** : L'enregistrement RS7311 est valable jusqu'au 24 septembre 2027 (date d'échéance de l'enregistrement au Répertoire spécifique).

◆ Modalités d'inscription à l'examen

L'inscription du stagiaire à l'épreuve officielle est réalisée par MY SERVICE ADM auprès du certificateur CréActifs à l'issue du module 5, sous réserve de la validation des prérequis (assiduité minimum, complétion des modules, dossier de projet complet).

◆ Session de rattrapage

En cas d'échec à la certification ou si le candidat souhaite représenter son projet pour améliorer son résultat, une session de rattrapage peut être organisée par CréActifs selon les modalités définies par le certificateur. MY SERVICE ADM accompagne le candidat dans cette démarche : retour personnalisé du tuteur sur les points à améliorer, conseils pour la reformulation du dossier de projet et coaching pour une nouvelle soutenance. Le délai et le coût éventuel d'une session de rattrapage sont précisés au candidat sur demande.

◆ Sanction de la formation

À l'issue du parcours, indépendamment du résultat à l'examen RS7311, une attestation de fin de formation est remise au stagiaire conformément à l'article L.6353-1 alinéa 5 du Code du travail. Elle mentionne l'intitulé exact de la formation, les objectifs poursuivis, la durée réalisée et la nature des acquis.

◆ Indicateurs de résultats

Conformément aux exigences du Référentiel National Qualité, MY SERVICE ADM publie les indicateurs suivants pour cette action de formation :

- ▶ Taux de réussite à la certification : en cours d'évaluation pour la première session.
- ▶ Taux de satisfaction des stagiaires : en cours d'évaluation pour la première session.
- ▶ Taux d'abandon en cours de formation : en cours d'évaluation pour la première session.
- ▶ Taux d'application de l'IA dans la TPE post-formation : en cours d'évaluation pour la première session.

Ces indicateurs seront mis à jour à l'issue de chaque session dans le cadre de la démarche d'amélioration continue.

Tarifs et financements

◆ Tarif de la formation

Le tarif de la formation est de 1 500 € net.

TVA non applicable, article 261-4-4° a du Code général des impôts exonération applicable aux organismes de formation professionnelle continue.

Ce tarif comprend l'intégralité des 28 heures du parcours pédagogique, l'accès illimité à la plateforme LMS, l'accompagnement personnalisé du tuteur IA, et l'intégralité du coût d'inscription à l'examen officiel de certification RS7311. Aucun frais supplémentaire ne pourra être réclamé au stagiaire.

◆ Dispositifs de financement

- ▶ **CPF (Mon Compte Formation)** : Formation éligible via la plateforme moncompteformation.gouv.fr.
- ▶ **OPCO (Opérateur de Compétences)** : Prise en charge possible selon les critères de la branche professionnelle du dirigeant ou du salarié.
- ▶ **France Travail (ex-Pôle Emploi)** : AIF (Aide Individuelle à la Formation) ou autres dispositifs d'aide au retour à l'emploi.
- ▶ **FAF dirigeant (AGEFICE, FIFPL, FAFCEA...)** : Prise en charge par le Fonds d'Assurance Formation dont relève le dirigeant non salarié.
- ▶ **Financement personnel** : Possibilité de règlement en plusieurs fois sans frais.

◆ Modalités et délais d'accès

Les entrées en formation sont permanentes tout au long de l'année.

- ▶ **Inscription** : Par téléphone au 07 56 81 71 28 ou par courriel à pro.myserviceformation@gmail.com. Envoi du CV et fiche projet, puis entretien préalable systématique avant toute admission.
- ▶ Le délai moyen d'accès à la formation est de 14 jours à compter de la validation du dossier. Conformément aux conditions générales d'utilisation (CGU) de la plateforme Mon Compte Formation (CPF), un délai de carence incompressible de 11 jours ouvrés francs est obligatoirement appliqué entre la validation de la demande par le stagiaire sur EDOF et son entrée effective en formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Conformément à l'indicateur 2 du Référentiel National Qualité, MY SERVICE ADM est engagé dans une démarche d'accessibilité de ses formations aux personnes en situation de handicap. Cette démarche est d'autant plus essentielle pour cette formation que la prise en compte du handicap fait elle-même partie des compétences enseignées (critère Cr1.2 et Cr2.4 du référentiel).

◆ Référente Handicap dédiée

Mme Zora AZIZ, référente handicap de l'organisme, est l'interlocutrice privilégiée de tout stagiaire en situation de handicap.

- ▶ Téléphone : 07 56 81 71 28.
- ▶ Courriel : pro.myserviceformation@gmail.com.

◆ Démarche d'accompagnement

Toute personne en situation de handicap, temporaire ou permanent, ou rencontrant un trouble de santé invalidant, est invitée à contacter la référente avant son entrée en formation. L'organisme étudiera avec le stagiaire ses besoins spécifiques et les aménagements possibles :

- ▶ Adaptation des supports pédagogiques (formats accessibles, contraste, taille de police, version FALC).
- ▶ Adaptation du rythme et du calendrier de progression.
- ▶ Accessibilité technique de la plateforme LMS (compatibilité lecteurs d'écran, sous-titrage des capsules vidéo, transcriptions textuelles).
- ▶ Aménagements pour l'épreuve officielle CréActifs : saisine du référent handicap du certificateur pour adapter les modalités d'évaluation, obtenir l'assistance d'un tiers, adapter les supports et le matériel.

◆ Réseau et orientation

Si un besoin d'adaptation ne peut être couvert en interne, l'organisme oriente le stagiaire vers les acteurs spécialisés du réseau handicap et formation : Agefiph, MDPH du département, Cap Emploi, Ressource Handicap Formation (RHF).

Programme de formation établi et mis à jour le 17 mai 2026.